

AIR BURKINA RECRUTE

Un appel à candidature est lancé pour le recrutement de personnel navigant technique dont cinq (05) Officiers Pilotes de Ligne (OPL) et sept (07) Commandants de Bord (CDB).

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Officiers Pilotes de Lignes

Peuvent faire acte de candidature au concours des OPL, les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être âgé d'au moins 18 ans et de 60 ans au plus au 31/12/2018 ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- Avoir une Licence PP/IFR ou ATPL valide ;
- Avoir une situation médicale classe 1 valide ;
- Avoir effectué 300 heures de vol, (250 h sous condition) ;
- Avoir le Niveau 4 minimum de compétence linguistique en langue anglaise selon l'échelle de notation OACI ;
- Avoir le Niveau 5 de compétence linguistique en langue française selon l'échelle de notation OACI suffisant pour l'exercice de ses fonctions ;
- Avoir de bonnes qualités relationnelles.

Commandants De Bord

Peuvent faire acte de candidature au concours de CDB, les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être âgé d'au moins 25 ans et de 60 ans au plus au 31/12/2018 ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- Avoir une Licence ATPL valide et reconnue par l'Autorité compétente ;
- Avoir effectué 5000 heures de vol sur avion JAR/FAR 25 ;
- Avoir un certificat médical de classe 1 ;
- Avoir 4 années comme pilote dans le transport public multi moteur ;
- Avoir effectué 2000 heures comme CDB en Transport Public de Passagers (TPP) ;
- Etre à jour des exigences réglementaires (FH, CRM, MD, Sûreté, etc.) ;
- Avoir le Niveau 4 minimum de compétence linguistique en langue anglaise selon l'échelle de notation OACI ;
- Avoir de bonnes qualités relationnelles.

Ce recrutement est ouvert aussi bien aux candidats de nationalité burkinabè qu'à ceux de nationalité étrangère et la qualification de type Embraer 170/190 serait un atout.

Tout contrevenant aux conditions de candidatures s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

B- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont adressés à Monsieur le Directeur général d'Air Burkina et doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur général d'Air Burkina, datée et signée du candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone ;
- Une fiche de renseignement du candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Les brevets, licences et qualifications conformément à la réglementation de l'OACI (au minimum ATPL multi moteur) ;
- Eventuellement des copies certifiées conformes des certificats de travail.

Tout dossier incomplet n'est pas accepté.

Les dossiers de candidature seront reçus par courrier ou aux adresses e-mails suivantes : nrabo@airburkina.bf/adoucoure@airburkina.bf/nbonde@airburkina.bf aux périodes, jours, heures et sites ci-après :

- Période : du 22 octobre au 16 novembre 2018 ;
- Jours de réception : du lundi au vendredi ;
- Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;
- Site de réception : Secrétariat de la Direction générale d'Air Burkina

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury de présélection. Les candidats dont les dossiers sont sélectionnés seront soumis à un test d'entretien devant un jury créé à cet effet.

À l'issue de l'entretien, les candidats seront déclarés admis par ordre de mérite dans la limite du nombre de postes à pourvoir.

Les candidats sont informés qu'à l'issue de l'admission, ils seront engagés pour le compte de la compagnie d'Air Burkina en qualité de contractuels pour compter de leur date de prise de service conformément au statut du personnel navigant technique.

La date de l'entretien sera communiquée ultérieurement.